

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Management des collectivités territoriales

Université de Picardie Jules Verne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sociétés, normes, organisations, territoires

Établissement déposant : Université de Picardie Jules Verne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Management des organisations*, spécialité *Management des collectivités territoriales*, existe depuis 2004. Créée sous l'impulsion du centre de gestion des personnels territoriaux de l'Oise, elle a pour objectif de préparer aux métiers de la fonction publique territoriale de catégorie B correspondant au grade de « rédacteur », dans des fonctions variées : urbanisme, développement local, gestion des ressources humaines, finance et contrôle. Ces emplois sont accessibles par la voie contractuelle ou par concours de la fonction publique.

La formation articule un tronc commun et deux trajectoires optionnelles : l'urbanisme et le développement local, la gestion administrative et financière. Le droit, la gestion, et la conduite de projet constituent le cœur des enseignements théoriques et techniques.

Cette formation s'adresse en priorité à des titulaires de diplômes de niveau Bac+2 : Diplôme universitaire de technologie (DUT) Gestion des entreprises et des administrations (GEA), Techniques de commercialisation (TC) et Hygiène, sécurité et environnement (HSE). Le diplôme est accessible en formation initiale classique et en formation continue. Les enseignements se déroulent en présentiel sur le site de Creil.

La formation est portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) de l'Oise. Deux composantes de l'université de Picardie Jules Verne (UPJV) sont associées à la formation : la faculté de Droit et science politique, et l'institut de préparation à l'administration générale.

Analyse

Objectifs

Cette formation a pour objectif de préparer aux métiers de la fonction publique territoriale de catégorie B correspondant au grade de « rédacteur » dans des fonctions variées : gestion des ressources humaines, finance et contrôle, secrétariat. Les objectifs, connaissances et compétences sont clairement exposés dans le dossier et dans la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles). Ils correspondent à la plupart des emplois visés. Ils articulent de manière satisfaisante des éléments théoriques et techniques. On note cependant que les domaines disciplinaires sont nombreux et qu'ils ont du mal à trouver une traduction concrète satisfaisante en termes de perspectives d'insertion professionnelle. En effet, les emplois visés, postes de grade « rédacteur », sont clairs, mais ne prennent pas suffisamment en compte les voies d'accès à ces emplois : concours ou voie contractuelle. La formation ne propose pas de préparation aux concours, et la formation plutôt généraliste peut difficilement préparer aux nombreux métiers très spécifiques.

La poursuite d'études après l'obtention du diplôme semble envisagée comme une conséquence naturelle et souhaitable de la formation. Cela est problématique pour une formation de type licence professionnelle.

Organisation
La formation est portée par l'IUT de l'Oise (site de Creil). Le diplôme articule un tronc commun (Cadre administratif et juridique, Missions et pilotage des services publics, Environnement, développement durable et concertation) et deux options : <i>Urbanisme et développement local</i>, et <i>Gestion administrative et financière</i>. La formation ne propose pas une spécialisation progressive, mais les étudiants disposent de quelques semaines après le début des enseignements pour finaliser leur choix. Le stage se déroule en fin d'année universitaire. Les étudiants sont en formation initiale classique, sauf un à deux étudiants par an en formation continue. Le programme semble cohérent pour préparer à des fonctions administratives généralistes. Deux composantes sont associées à la formation (Faculté de droit et science politique, Institut de préparation à l'administration générale), mais la nature exacte de la collaboration n'est pas explicitée.
Positionnement dans l'environnement
La formation a été conçue pour répondre à un besoin émis par le centre de gestion des personnels territoriaux de l'Oise. Elle bénéficie de nombreux soutiens institutionnels, qui lui offrent des perspectives en matière de stage, de projets tutorés, d'activités transversales (visites et conférences) et de mise à disposition de ressources (en particulier des intervenants professionnels). La LP constitue une poursuite d'études particulièrement cohérente pour les diplômés du diplôme universitaire de technologie <i>Gestion des entreprises et administrations</i> (DUT GEA) de Beauvais, des DUT <i>Techniques de commercialisation</i> (TC) de Beauvais et Creil, et du DUT <i>Hygiène, sécurité et environnement</i> (HSE) de Creil. La formation fait partie d'un ensemble de trois licences professionnelles (LP) portant la mention Management des organisations, mais se distingue des deux autres par son objet (les collectivités territoriales) ; les deux autres licences portent sur les PME-PMI. L'environnement scientifique est totalement absent du dossier. C'est souvent le cas pour les licences professionnelles, mais ici l'impression est que toute préoccupation recherche est totalement hors-sujet.
Equipe pédagogique
La gouvernance du diplôme est scindée en deux : une personne a la charge du pilotage et de la gestion pédagogique et administrative du diplôme ; un second collègue participe au suivi des stages et projets tutorés. Au minimum, deux conseils pédagogiques et de perfectionnement sont organisés par an. Les intervenants professionnels sont nombreux (12 au total). Leurs domaines d'intervention semblent cohérents avec leurs responsabilités professionnelles. Ils réalisent au total près de 60 % des heures de formation. Ce chiffre permet évidemment de respecter les dispositions réglementaires en la matière (25 %), mais pose question sur la dimension universitaire de la formation. En effet, cela conduit à réduire la participation d'enseignants-chercheurs en sciences de gestion à la portion congrue : seules 25 heures (moins de 6 %) sont effectuées par des enseignants-chercheurs, dont 10 heures pour un élément constitutif intitulé « Connaissance du monde professionnel ». Les autres personnels enseignants sont PRCE (professeur certifié de l'enseignement secondaire), sans qu'on connaisse leur discipline.
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
Les éléments présentés dans le dossier ne permettent pas d'apprécier l'attractivité du diplôme (nombre de candidatures ou origine par diplôme). La majorité des étudiants provient de formations de type BTS (Brevet de technicien supérieur) ou DUT. Les effectifs sont de l'ordre de 20 étudiants, avec des variations : 18 étudiants pour la dernière promotion contre 23 l'année précédente. La formation continue est présente à raison de 2 à 3 personnes par an, il n'y a pas d'autre forme d'alternance. Le taux de réussite est très bon (entre 91 % et 95 % sur les deux seules années mentionnées), le taux d'abandon n'étant toutefois pas précisé. Pour les diplômés sur la période 2013-2015, les enquêtes à 6 mois avec un taux de retour supérieur à 70 %, indiquent les résultats suivants : 45 répondants, 26 en emploi, 7 en recherche d'emploi, et 11 en poursuite d'études dans un autre établissement. Le taux d'insertion professionnelle est proche de 80 % (dès lors qu'on écarte les diplômés en poursuite d'études) et les emplois sont en cohérence avec les objectifs de la formation. Le taux de poursuite d'études, de l'ordre de 25 %, est lié aux diplômés qui préparent les concours de la fonction publique territoriale. Le suivi mis en place depuis 2005 montre en moyenne 3 réussites aux concours par an.

Place de la recherche
La formation ne présente pas de liens avec la recherche. L'équipe pédagogique ne comprend aucun enseignant-chercheur en sciences de gestion.
Place de la professionnalisation
La professionnalisation est très présente dans la formation. Cette présence se reflète dans les objectifs du diplôme, mais aussi dans le soin apporté au développement de compétences techniques (via les enseignements), l'accompagnement à la formation du projet professionnel, et la durée du stage. On doit cependant regretter que la professionnalisation ne soit présentée dans le dossier que sous l'angle des enseignements à vocation professionnalisante. Les partenariats existent et démontrent les volontés réciproques de coopération, mais l'engagement des milieux professionnels est limité par des contraintes de moyens ou de nature réglementaire. Le dossier ne mentionne pas de réflexions ou projets pour faciliter l'accès à des postes de rédacteur par la voie des concours. La fiche RNCP est très complète et lisible ; on retrouve cependant la difficulté évoquée plus haut à propos de la grande diversité des postes visés. Les compétences qui y sont listées semblent génériques.
Place des projets et des stages
Les modalités d'organisation des stages et projets tutorés sont conformes à la réglementation. Le stage se déroule en deux temps (deux semaines en début d'année, puis un stage plus long, de 14 semaines, en fin d'année). Il est suivi par un tuteur au sein de la collectivité, et par un enseignant ; une visite est prévue. Le stage a pour objectif l'intégration en milieu professionnel et la mise en pratique des enseignements. Une mission est confiée à l'étudiant. Les thématiques des projets tutorés sont décidées conjointement avec des partenaires professionnels, qui offrent un terrain d'accueil pour leur réalisation, ce qui est à porter au crédit de la formation. Le projet tuteuré est conforme aux objectifs habituels de l'exercice. Peu de détails sont cependant donnés sur les objectifs attendus, en termes de mise en situation ou d'acquisition de compétences. Les modalités d'évaluation ne sont pas précisées au-delà de l'existence d'un rapport écrit (présentation, mise en œuvre et évaluation du projet) et d'une soutenance, face à un jury constitué d'un binôme enseignant/professionnel.
Place de l'international
Compte tenu de la spécificité du diplôme, la dimension internationale est peu développée, sans que cela puisse être préjudiciable à la qualité de la formation. On note que la possibilité d'accueillir des étudiants étrangers existe, et cela s'est d'ailleurs traduit par deux accueils. Néanmoins, l'apprentissage de l'anglais est soutenu : l'anglais fait partie des enseignements obligatoires (même s'il n'est pas possible de connaître le volume horaire associé à ces enseignements) ; la formation offre aussi la possibilité de passer l'examen du TOEIC (<i>Test of English for International Communication</i>).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
Les modalités de recrutement sont classiques et s'appuient sur des critères clairement établis, appréciés par un jury dont la composition est judicieuse, et reposent sur le double examen d'un dossier de candidature et d'un entretien individuel. Il n'y a pas de passerelles mais le diplôme est accessible depuis un éventail relativement large de diplômes Bac+2. Le dossier ne fait pas mention de dispositifs de mise à niveau ou d'aide à la réussite mais on peut considérer que les éléments constitutifs dédiés à la définition du projet professionnel servent les mêmes objectifs. L'étudiant n'a pas à choisir son option dès la rentrée, il a quelques semaines pour se déterminer. Le stage de découverte d'octobre aide à la maturation des choix ainsi que les conférences ou interventions de début d'année sur les métiers et l'environnement des collectivités territoriales. Il n'est pas fait mention du BAIP (Bureau d'aide à l'insertion professionnelle).

Modalités d'enseignement et place du numérique
L'ensemble des enseignements est réalisé en présentiel sous forme de travaux dirigés et de « conférences » ; il n'est pas fait mention de cours magistraux ni de travaux pratiques. La formation est accessible en formation initiale et continue. La fiche RNCP mentionne la possibilité d'intégrer la formation via un contrat d'apprentissage, mais cette modalité n'est pas effective. La formation est également ouverte à la validation des acquis de l'expérience ; il y en a en moyenne une par an, effectuée par des professionnels des collectivités territoriales à des fins de progression dans la carrière. Le numérique est présent dans la formation comme outil secondaire, à travers des enseignements dédiés et la possibilité d'accéder à un espace numérique de travail.
Evaluation des étudiants
Les règles de délivrance du diplôme, la constitution des jurys et les modalités d'acquisition et capitalisation ou conservation des UE présentes dans le dossier sont le rappel des dispositions réglementaires en vigueur. Les modalités d'évaluation ne sont pas précisées, au-delà de la mention du respect de l'obligation de tenir des soutenances pour les projets tuteurés et les stages.
Suivi de l'acquisition de compétences
Le dossier mentionne explicitement l'absence de dispositif de suivi de l'acquisition de compétences. La démarche de suivi des compétences ne fait pas l'objet d'une appropriation, ni dans sa mise en place ni dans la prise de conscience de ses enjeux.
Suivi des diplômés
La formation a mis en place des outils satisfaisants de collecte et de traitement des données concernant ses diplômés, qui s'appuient sur des ressources internes et externes (fournies par l'université et une association d'anciens étudiants). Pour toutes les promotions depuis l'ouverture de la formation, les fichiers sont alimentés en continu par différents intervenants : collectivité territoriale, directrice des études, étudiants chargés du projet tuteuré « Promotion de la formation » (<i>phoning</i>, recherche par Facebook) et association des anciens étudiants. Les fichiers détaillent la situation des diplômés : emploi ou en recherche d'emploi, libellé du poste et de l'employeur, réussite au concours (adjoint rédacteur, rédacteur ou attaché).
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
Le conseil de perfectionnement se réunit deux fois dans l'année. Son rôle est défini comme celui d'une instance de pilotage pédagogique et stratégique sur l'évolution de la formation. Il est composé de membres de l'équipe pédagogique et d'étudiants, d'intervenants professionnels et d'un représentant du monde professionnel. Le second conseil en cours de formation, est à la fois un conseil pédagogique pour la promotion présente, et un conseil de perfectionnement sur l'évolution et les enjeux de la formation en vue de l'améliorer. Outre leur présence dans le conseil de perfectionnement, les étudiants participent à l'évaluation de la formation via un questionnaire formalisé par l'université. À partir des résultats de l'évaluation et des échanges dans les conseils de perfectionnement, le dossier mentionne les points positifs et points à améliorer, ainsi que les menaces et opportunités.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une forte adéquation de la formation aux besoins exprimés par les collectivités territoriales avec lesquelles un partenariat très développé existe, et qui est à l'origine d'une forte implication des professionnels dans la formation.
- Une animation pédagogique et des dispositifs participant à faciliter l'adaptation de la formation aux évolutions réglementaires et aux évolutions des métiers.

Points faibles :

- Un contexte de réduction de ressources des collectivités territoriales qui peut accroître à terme les problèmes d'insertion professionnelle par la voie contractuelle, et rendre la formation moins attractive.
- Une absence d'enseignant-chercheur en sciences de gestion dans l'équipe pédagogique.
- La place de la poursuite d'études, considérée comme naturelle, alors que le diplôme est une licence professionnelle.

Avis global et recommandations :

Le diplôme bénéficie d'une bonne animation pédagogique, et de soutiens dans le milieu socio-économique qu'il vise. Le souci de professionnalisation existe, les intervenants professionnels sont présents et interviennent dans leur domaine de compétence. Néanmoins, il convient d' étoffer l'équipe des enseignants et enseignants-chercheurs en poste, qui est en l'état fragile.

Il conviendrait de réfléchir au positionnement du diplôme dans un contexte de réduction des ressources des collectivités territoriales. Cette réflexion devrait intégrer en particulier les perspectives futures d'emplois au vu des besoins et des contraintes de ces collectivités et de leurs capacités à s'engager. Ainsi, pour assurer la continuité de l'insertion professionnelle des inscrits, il pourrait être judicieux de proposer aux étudiants, en parallèle du diplôme, un accompagnement avec l'institut de préparation à l'administration générale(IPAG) à la préparation des concours de la fonction publique.

Observations de l'établissement



Amiens, le 13 mars 2017

**Direction de la Scolarité
et**

de la Vie de l'Étudiant

Chemin du Thil

80025 AMIENS Cedex 1

☎ 03-22-82-72-52

e-mail : franck.dibitonto@u-picardie.fr

Monsieur le Président

HCERES

2 Rue Albert Einstein

75013 PARIS

Objet : Réponse officielle évaluation

LICENCE PROFESSIONNELLE MANAGEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Vos Réf C2018-EV-0801344B-DEF-LP180013704-018682-RT

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord au nom de l'Université de Picardie Jules Verne et en particulier au nom du directeur de l'IUT de l'Oise à vous remercier pour la qualité du rapport d'évaluation.

A la suite de la transmission du rapport d'évaluation, le Directeur, les responsables de formation et moi-même tenons à vous signaler que nous n'avons pas de remarques particulières à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Président de l'Université
de Picardie Jules Verne**

A blue ink signature of Mohammed BENLAHSEN is written over a circular official stamp of the University of Picardie Jules Verne. The stamp contains the text 'UNIVERSITÉ DE PICARDIE JULES-VERNE' and 'AMIENS' around a central emblem.

Mohammed BENLAHSEN